

Conditions et tarifs:

Public:

Toutes personnes d'une entreprise souhaitant mettre en place ou participer à la démarche RSE :Dirigeants, Encadrement, Salariés (quelle fonction qu'il occupe), Membres du CSE ou RP...

Pré requis:

Aucun pré requis n'est nécessaire pour l'accès à cette formation.

Tarifs:

La formation étant interactive avec un travail en groupe, le minimum de participants est de 6 et un maximum de 15 pour une formation opérationnelle.

Prix: 600 € HT /Participant

Conditions d'accessibilité:

Merci de bien vouloir nous contacter afin que nous puissions évaluer les meilleures conditions d'accueil pour les personnes en situation de handicap.

ETC2I Formation est enregistré sous le n° 75331721433. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Modalités:

Modalités pédagogiques

Exposés, cas pratiques, jeux de rôles, travaux en groupes, présentation d'outils, échanges

Modalités d'évaluation

Un QCM sera réalisé en fin de formation afin de vérifier avec les participants la validation des leurs connaissances.
Un questionnaire d'évaluation de la qualité de formation sera aussi réalisé.

Formateur

T. ANDRE Responsable RSE/HSE - ETC2I Formation

Les sessions

Les sessions sont réalisables en intra ou inter entreprises.

* L'anticipation vis-à-vis de la réglementation vous permettra de :

- ⇒ Réduire les coûts
- ⇒ Améliorer la qualité de vos services
- ⇒ Attirer et mobiliser les collaborateurs
- ⇒ Améliorer l'image de marque de votre entreprise
- ⇒ Etablir une relation de confiance avec vos parties prenantes.

Démarche RSE entreprise : mise en place par les TPE/PME/PMI

Qu'est-ce que la RSE ?

La **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** est définie par la Commission européenne comme « *l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes* ».

Autrement dit, cela signifie que l'entreprise, quelle que soit sa taille ou son domaine d'activité, prend en compte les impacts sociaux et environnementaux de ses actions et, surtout, **s'engage activement dans des pratiques durables.**

Les challenges RSE des TPE / PME / PMI

Chez les TPE et PME, la RSE n'est pas un principe obligatoire.

Il n'y a donc aucune obligation légale qui impose à ces entreprises de mettre en place une politique éthique et sociétale *

En ce qui concerne la RSE, les TPE /PME font face à 2 challenges:

- ◆ **Structurer et formaliser leur démarche RSE**
- ◆ **Valoriser et communiquer sur la démarche RSE**